



PÔLE FINANCES ET SERVICES À LA POPULATION
Direction des Finances
Financements extérieurs

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**
Sous la présidence de Fabian JORDAN
Président

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
Séance du 16 juin 2025

73 élus présents (104 en exercice, 14 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

PACTE TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE :
APPROBATION DE L'AVENANT À LA CONVENTION D'APPLICATION AVEC
LA RÉGION GRAND EST (7.5.8/2729C)

En janvier 2022, la signature officielle du pacte territorial de relance et de transition écologique (PTRTE) a fixé le cadre d'un partenariat entre l'État, la Région Grand Est, la Collectivité européenne d'Alsace, Mulhouse Alsace Agglomération, Mulhouse et les 38 autres communes de l'agglomération.

Cette démarche d'accompagnement territorial en proximité sur 6 ans (2021/2026) vise à déployer les projets des territoires pour une relance durable axée sur l'économie locale, la transition énergétique et écologique et la cohésion territoriale et sociale. A l'instar de ce qu'elle a proposé à d'autres grandes agglomérations, la Région Grand Est souhaite signer une convention spécifique d'application venant ainsi concrétiser l'engagement régional auprès de Mulhouse Alsace Agglomération.

Cette convention, après avoir rappelé la stratégie de Mulhouse Alsace Agglomération qui s'inscrit dans le cadre de son projet de territoire « Vision 2030, m2A Territoire de tous les possibles », identifie les projets structurants du territoire pour lesquels la Région apportera son soutien financier sur la période 2023-2026.

Après l'approbation de la convention lors du Conseil d'Agglomération du 14 octobre 2024, il convient d'adopter l'avenant à la convention de partenariat entre Mulhouse Alsace Agglomération et la Région Grand Est visant à identifier un nouveau projet

éligible, le péricolaire de Pulversheim. L'enveloppe globale allouée aux péricolaires reste inchangée.

27 projets sont donc désormais identifiés, répartis dans 3 thématiques.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération :

- approuve le projet d'avenant à la convention de partenariat entre Mulhouse Alsace Agglomération et la Région Grand Est, joint en annexe, visant à ajouter le péricolaire de Pulversheim dans la liste initiale des projets soutenus,
- autorise le Président ou son représentant à signer la convention,
- autorise le Président ou son représentant à introduire les demandes de subvention pour Mulhouse Alsace Agglomération,
- autorise le Président ou son représentant à signer toutes les pièces administratives nécessaires.

PJ : 1

- Projet d'avenant du PTRTE Région Grand Est/m2A.

Ne prend pas part au vote (1) : Thierry NICOLAS (représenté par Florian COLOM).

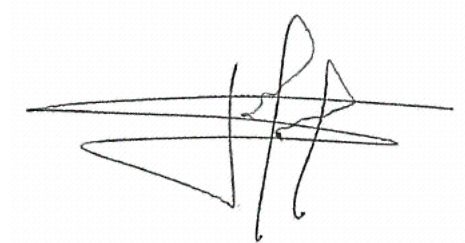
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. SchilDKNECHT'.

Jean-Luc SCHILDKNECHT

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. JORDAN'.

Fabian JORDAN



**Convention d'application du
Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique : Approbation de
l'avenant à la convention d'application avec la Région Grand Est et
Mulhouse Alsace Agglomération**

Avenant n°1

ENTRE

La Région Grand Est, représentée par Monsieur Franck LEROY, Président de la Région Grand Est, dûment habilité à l'effet des présentes suivant DCP n°25CP- en date du 27 juin 2025,

Ci-après dénommée « la Région »

ET

Mulhouse Alsace Agglomération, représentée par Monsieur Fabian JORDAN, Président, dûment habilité par délibération n° 2729C du Conseil communautaire du 16 juin 2025,

Ci-après dénommée « l'Agglomération » ou « M2A » ou « Mulhouse Alsace Agglomération »

Vu le Pacte territorial de Relance et de Transition Ecologique signé le 10 janvier 2022,
Vu la délibération de la Commission Permanente du Conseil Régional du Grand Est n° 24CP-2126 du 15 novembre 2024 approuvant la convention d'application du PTRTE entre la Région Grand Est et Mulhouse Alsace Agglomération.

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET

Le présent avenant a pour objet de modifier la convention d'application du Pacte Territorial pour la Réussite de la Transition Ecologique - volet M2A, en ajoutant un nouveau projet, portant de 26 à 27 le nombre de projets majeurs accompagnés de Mulhouse Alsace Agglomération. Voir en annexe 1 le tableau des actions et sous-actions mis à jour.

M2A se veut un territoire solidaire au service de tous ses habitants en leur garantissant une qualité de vie à travers la diversité de ses services publics, en particulier des services périscolaires. Ce projet de périscolaire répond à un besoin à court terme de la ville de Pulversheim pour accueillir les enfants de l'école élémentaire.

ARTICLE 2 : DESCRIPTIF DE L'ACTION AJOUTEE

Pour rappel, la convention d'application du PTRTE volet M2A porte sur des projets phares dans les 3 thématiques suivantes décrits dans l'article 2 de ladite convention :

- **Economie plurielle dans les territoires :**
 - 1) Création d'un pôle d'excellence régional en cybersécurité
 - 2) Quartier Fonderie : Quatrium volet immobilier
 - 3) Quartier Fonderie : Technistub volet immobilier
- **Transition énergétique et écologique**
 - 4) Energies renouvelables : Mise en place d'une station de compression de gaz naturel vert (biogaz), dépôt Soléa et bornes de recharge
 - 5) Mobilités douces : Développement des aménagements cyclables et services vélo
 - 6) Transport : Rénovation du réseau ferroviaire MDPA
 - 7) Parc des expositions : Dépollution des terrains dans le cadre des travaux d'agrandissement
 - 8) Parc des expositions : Dépollution des eaux souterraines (boucle hydraulique)
 - 9) Parc des expositions : Aménagement du parvis
- **Cohésion territoriale et coopérations- périscolaires**
 - 10) Construction Périscolaire Nathan Katz à Habsheim (portage M2A / Habsheim)
 - 11) Construction Périscolaire Cassin à Lutterbach (portage M2A / Lutterbach)
 - 12) Construction Périscolaire Lyautey à Riedisheim (portage M2A / Riedisheim)
 - 13) Construction Périscolaire Mermoz à Riedisheim (portage M2A / Riedisheim)
 - 14) Construction Périscolaire sur le site des écoles de la Cité Rossalmend à Staffelfelden (portage M2A / Staffelfelden)
 - 15) Construction Périscolaire Centre à Wittelsheim (portage M2A / Wittelsheim)
 - 16) Construction périscolaire Illzach – Jonquilles (portage M2A / Illzach)
 - 17) Construction périscolaire Mulhouse Coteaux Matisse (portage M2A et Ville de Mulhouse)
 - 18) Construction périscolaire Mulhouse Freinet (portage M2A)
 - 19) Construction périscolaire Mulhouse Sellier (portage M2A / Ville de Mulhouse)
 - 20) Construction périscolaire Rixheim Centre (portage M2A / Rixheim)
 - 21) Construction périscolaire Wittenheim Centre (portage M2A / Wittenheim)
 - 22) Equipements sportifs : Rénovation modernisation du Centre sportif régional d'Alsace
 - 23) Equipements sportifs : Travaux d'amélioration du Palais des Sports
 - 24) Equipements sportifs : Rénovation du Stade de l'III
 - 25) Equipements sportifs : Rénovation énergétique des équipements nautiques
 - 26) Musées : audit des conditions de conservation des collections muséales

Il est proposé d'ajouter un projet dans la thématique « cohésion territoriale et coopération-périscolaires », s'agissant de l'extension du périscolaire de Pulversheim.

Le coût total de l'opération s'élève à 409 338,65 € HT pour un montant maximum sollicité de 286 537 € de subvention régionale.

ARTICLE 3 :

Le présent avenant ne porte pas d'autres modifications au pacte que celles exposées à l'article 2.

Fait en deux exemplaires originaux à Sausheim, le

2025

**Le Président de
Mulhouse Alsace Agglomération,**

Fabian JORDAN

**Le Président de
la Région Grand Est**

Franck LEROY

ANNEXE 1
TABLEAU DES ACTIONS et SOUS-ACTIONS

Actions	Sous-Actions	Maitre d'ouvrage	Budget estimatif	Participation Région et Europe (hors ITI)	Autres financements sollicités
Cybersécurité	Création d'un pôle d'excellence régional en cybersécurité	M2A	207 600,00 €	70 000,00 €	150 000,00 €
Quartier Fonderie	Quatrium - volet immobilier	M2A	24 500 000,00 €	4 000 000,00 €	5 171 000,00 €
	Technistub - volet immobilier	M2A	4 973 601,00 €	1 500 000,00 €	550 000,00 €
Energies renouvelables	Mise en place d'une station de compression de Gaz Naturel Vert (Biogaz) dépôt Soléa (dont bornes de recharge).	M2A	3 500 000,00 €	1 400 000,00 €	371 300,00 €
Mobilités douces	Développement des aménagements cyclables et services vélo	M2A	4 940 000,00 €	1 700 000,00 €	406 255,00 €
Transport	Rénovation du réseau ferroviaire MDPA	M2A	1 402 260,80 €	450 000,00 €	
Parc des expositions	Dépollution des terrains dans le cadre des travaux d'agrandissement	M2A	1 448 413,00 €	578 636,00 €	485 460,00 €
	Dépollution des eaux souterraines (boucle hydraulique)	M2A	1 500 000,00 €	600 000,00 €	
	Aménagement du parvis	M2A	1 200 000,00 €	600 000,00 €	

ANNEXE 1

TABLEAU DES ACTIONS et SOUS-ACTIONS

Périscolaires	Périscolaire Nathan Katz à Habsheim	M2A / Ville de Habsheim	1 457 231,00 €	87 687,00 €	
	Périscolaire Cassin à Lutterbach	M2A / Ville de Lutterbach	2 309 715,00 €	125 983,00 €	730 917,00 €
	Périscolaire Lyautey à Riedisheim	M2A / Ville de Riedisheim	2 651 331,00 €	263 460,00 €	797 700,00 €
	Périscolaire Mermoz à Riedisheim	M2A / Ville de Riedisheim	162 832,00 €	14 820,00 €	24 425,00 €
	Périscolaire sur le site des écoles de la Cité Rossalmend à Staffelfelden	M2A / Ville de Staffelfelden	2 549 875,00 €	200 000,00 €	1 304 770,00 €
	Périscolaire Centre à Wittelsheim	M2A / Ville de Wittelsheim	2 994 686,40 €	125 777,00 €	1 188 436,00 €
	Périscolaire sur le site des écoles Jonquilles à Illzach	M2A / Ville d'Ilzach	1 883 710,00 €	1 200 000,00 €	1 279 851,00 €
	Périscolaire Matisse - Coteaux à Mulhouse	M2A / Ville de Mulhouse	2 417 058,00 €		868 302,40 €
	Périscolaire Freinet à Mulhouse	M2A	1 859 628,00 €		1 022 795,00 €
	Périscolaire Sellier à Mulhouse	M2A / Ville de Mulhouse	2 683 350,00 €		1 477 469,00 €
	Périscolaire Centre à Rixheim	M2A / Ville de Rixheim	3 474 016,00 €		500 000,00 €
	Périscolaire Centre à Wittenheim	M2A / Ville de Wittenheim	2 480 467,00 €		372 070,00 €
	Périscolaire Pulversheim	M2A / Ville de Pulversheim	409 338,00 €		
Equipements sportifs	Rénovation/modernisation du Centre Sportif Régional d'Alsace	M2A	883 333,00 €	1 712 000,00 €	300 000,00 €
	Travaux d'amélioration du Palais des sports	M2A	1 750 000,00 €		
	Rénovation du Stade de l'Ill	M2A	2 250 000,00 €		108 000,00 €
	Rénovation énergétique des équipements nautiques	M2A	2 083 000,00 €		
Musées	Audit des conditions de conservation des collections muséales	M2A	200 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
TOTAL			78 171 445,20 €	14 678 363,00 €	16 301 990,40 €
Mulhouse Alsace Agglomération bénéficie d'une enveloppe FEDER de 7M€ via l'ITI (Investissement Territorial Intégré). Ces crédits directement gérés par l'agglomération pourront être mobilisés sur les projets identifiés.				7 000 000,00 €	
				21 678 363,00 €	